

Les calamités de l'extractivisme



Le modèle mis en œuvre par l'administration Chávez est une continuation et un élargissement de l'extractivisme, aux fortes retombées environnementales, empreint d'un caractère instrumental et néo-libéral. Qui plus est, il s'avère insuffisant au moment de faire face aux urgences de la société. Malgré certaines améliorations au niveau éducatif, d'autres domaines des droits élémentaires, comme la santé et le logement, ont marqué un recul. Les programmes de développement social sont annulés ou négligés, tandis que le Gouvernement, qui dédaigne le dialogue avec l'opposition et la société civile, porte atteinte à la démocratie en introduisant des changements substantiels à la Constitution approuvée en 1999. Le pays doit élaborer un modèle de développement véritablement durable.

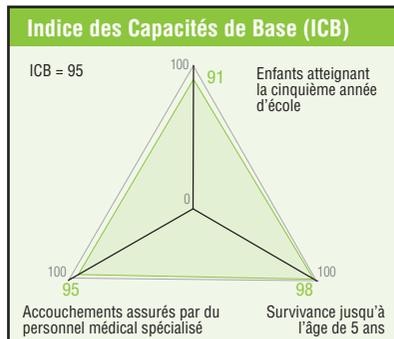
Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos

Rafael Uzcátegui

Depuis le début du XXe siècle, les modèles de développement appliqués au Venezuela ont reposé sur l'économie extractive et exportatrice des ressources énergétiques. Bien que le président Hugo Chávez, au pouvoir depuis 1998, ait remis en question les gouvernements du passé en affirmant que son modèle est, en comparaison, « durable » et « endogène », il a résumé son projet comme étant un « Socialisme pétrolier » : « Compter sur cette richesse, voilà notre modèle, [...] le Socialisme pétrolier ne peut se concevoir sans l'activité pétrolière... [cette ressource] imprime à notre modèle économique son caractère particulier »¹.

Or, différentes organisations sociales et de défense des Droits de l'Homme ont alerté sur le fait que la durabilité des politiques destinées aux secteurs populaires, nommées « missions », dépend des recettes supplémentaires obtenues des prix élevés du pétrole sur le marché mondial. Selon la Loi budgétaire 2011² les recettes énergétiques représenteraient 27,6 % de la somme totale allouée aux dépenses, le prix du baril de pétrole étant fixé à 40 USD (comme celui du budget de l'année précédente). Cependant, des experts tels que l'ex-président de la banque centrale José Guerra signalent que cette estimation n'était pas conforme à la réalité, car les prix tournaient autour de 100 USD, le Gouvernement national disposant ainsi d'une somme d'argent additionnelle considérable, utilisable à discrétion et difficilement contrôlable par la société civile.

La remontée actuelle des prix internationaux du brut a lieu après une période de crise économique pendant laquelle le Venezuela a vécu, selon les chiffres officiels, 18 mois consécutifs de récession économique. Sauf pour le système éducatif, la contraction économique a entraîné la réduction du budget destiné aux politiques sociales, favorisant ainsi la stagnation des missions et la multiplication des situations conflictuelles dans le pays. D'après les données recueillies par deux organisations vénézuéliennes de défense des Droits de l'Homme, Espacio Público et Provea, au moins 3114

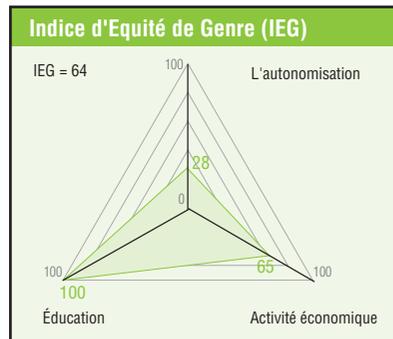


mouvements de contestation ont vu le jour au cours de l'année 2010 au Venezuela, confirmant ainsi la tendance à la croissance continue du nombre de manifestations³.

Développement fondé sur le pétrole

Le modèle de développement mis en œuvre par le Gouvernement se fonde sur de grands projets d'essor pétrolier, gazier, minier et d'infrastructures. Les préceptes extractifs sur lesquels ils se fondent causent de sérieux impacts socio-environnementaux et ne sont donc pas durables à long terme. La possibilité d'exploiter les richesses énergétiques présentes dans le sol vénézuélien a également interféré dans des politiques qui bénéficieraient divers secteurs sociaux du pays. La démarcation des territoires indigènes établie dans l'article 119 de la Constitution en est un bel exemple : elle aurait dû être terminée en 2002, mais en est toujours au même point.

Pour García Gaudilla, bien qu'au niveau discursif le président Chávez et autre rapporteur institutionnel renient le capitalisme et le néo-libéralisme, le modèle de développement bolivarien envisagé demeure une continuation et un élargissement de l'extractivisme, ce qui se traduit par des impacts environnementaux et suppose une tendance développementaliste, instrumentale et néo-libérale⁴. L'intention très nette de rompre tout dialogue avec la société civile et l'opposition ne fait qu'aggraver la situation ; il ne peut y avoir de développement durable sans qu'il soit possible de faire entendre et de prendre en compte les voix des citoyens



qui alertent sur les conséquences sociales et environnementales de l'exploitation des hydrocarbures. Contrairement aux autres pays pétroliers de la région, aucune organisation écologiste du pays ne s'occupe de la pollution pétrolière qui affecte différentes zones du pays. Parmi les autres enjeux auxquels doit faire face le Venezuela se trouvent la déforestation⁵ et l'extrême pollution du Lac de Valencia⁶

Inquiétude sociale

En 2010, 36 % des protestations avaient pour motif d'exiger du respect des droits des travailleurs. Certaines critiques à l'égard du Gouvernement ont signalé que l'administration Chávez avait essayé de faire retomber sur le dos des travailleurs le poids de la récession liée à la crise économique mondiale, et obstruait encore une fois tout dialogue sur l'embauche collective dans le secteur public et dans les entreprises d'État. C'est la deuxième année consécutive que l'augmentation du salaire minimum – actuellement autour de 462 USD – n'a pas réussi à couvrir le coût du panier alimentaire de la ménagère, ni la perte du pouvoir d'achat, en raison du taux d'inflation qui reste le plus élevé de la région, soit 30,9 % pour l'année 2010 selon les données officielles⁷. De même, après plusieurs années consécutives de baisse du nombre de personnes sans emploi, une tendance à la hausse a lieu depuis fin 2009. Le taux de chômage, qui plafonnait en 2009 à 6,8 %, a grimpé en août 2010 à 9,6 %⁸.

1 Ministerio del Poder Popular para la Comunicación e Información, *Programa Aló Presidente* 288.

2 Ministerio del Poder Popular de Planificación y Finanzas, *Ley de Presupuesto para el Ejercicio Fiscal 2011*, (Ministère du Pouvoir populaire de planification et des finances, *Loi budgétaire pour l'exercice fiscal 2011*) <www.ocepre.gov.ve>

3 *Manifestaciones públicas Informe 2010 (Manifestations publiques, Rapport 2010)*.

4 García-Gaudilla, M.P., 2009. "Ecosocialismo del siglo XXI y modelo de desarrollo bolivariano: los mitos de la sustentabilidad ambiental y de la democracia participativa en Venezuela". *Revista venezolana Economía y Ciencias Sociales (Revue vénézuélienne Économie et Sciences sociales)* 15 (1): 187-223.

5 Informe21.com, "Denuncian que la deforestación en nuestro país es la segunda en América", (22 avril 2010).

6 Infocudadano.com, "Situación del Lago de Valencia" (Situation du Lac de Valencia), (16 août 2010).

7 <ipsnoticias.net/inflacion.asp>.

8 <economia.noticias24.com/noticia/34229/ine-tasa-de-desempleo-en-venezuela-repunto-al-96-durante-agosto>.

Cette situation devrait susciter la révision et la relance de la Mission Che Guevara – créée au départ en 2004 sous le nom de “Misión Vuelvan Caracas” – destinée à faciliter le retour sur le marché du travail des personnes qui en avaient été exclues et réduire le taux de chômage à 5 %. Cependant, bien que le but n’ait pas encore été atteint six ans après son lancement, cette mission a subi une coupe budgétaire brutale pour 2011, passant de 59 millions d’USD à 7 millions d’USD⁹.

Reculs en matière de santé et de logement

En 2006, la mise en marche de la Misión Barrio Adentro a suscité des attentes vis-à-vis de la garantie du droit à la santé pour de larges secteurs de la population. La présence de 13 000 médecins d’origine cubaine et la construction de 8 573 centres de santé primaire dans tout le pays ont pesé positivement sur les indicateurs de soins de santé primaire dans les secteurs défavorisés. Cependant, des problèmes ont été signalés au niveau de ces centres, et 2000 ont été fermés en 2009, à tel point qu’en septembre de l’année 2010, Hugo Chávez a reconnu l’existence de la crise en matière de santé et décrété l’urgence sanitaire¹⁰. Pour 2011, le Gouvernement a annoncé un “Plan de relance pour la Misión Barrio Adentro”, et lui a alloué un apport budgétaire de 195 millions d’USD ; néanmoins la politique n’est pas coordonnée par le ministère du Pouvoir populaire pour la Santé comme il se devrait étant donné la nature de la mission, mais par le ministère du Pouvoir populaire du bureau de la présidence, ce qui met en relief un manque de coordination institutionnel en matière de santé.

Dans le réseau hospitalier traditionnel, composé de 299 centres dans l’ensemble du pays, des problèmes structurels persistent, entre autres l’absence de biens et de services médicaux, le manque de professionnels et de graves déficiences dans l’infrastructure qui entravent la pleine satisfaction du droit à la santé. La Constitution ordonnait en 1999 que, dans un délai non supérieur à un an, une Loi organique relative à la Santé soit adoptée afin de réduire la dispersion et l’improvisation en la matière, or le pouvoir législatif a onze ans de retard dans sa promulgation.

Un autre secteur qualifié de « problème d’État » par le pouvoir exécutif, c’est le logement. Au cours de l’année 2009 le Gouvernement a bâti 23 649 logements, et en 11 ans de gestion un total de 324 588 unités ; la moyenne annuelle se situe donc clairement en-deçà des 150 000 logements par an prévus, stratégie qui visait à réduire le manque de logements (estimé à 3.000.000 de maisons) en dix ans¹¹. Parmi les causes de ce retard dans les politiques de logement on peut souligner la fragilité institutionnelle du ministère créé en 2005, le roulement constant des responsables des postes de direction, le peu de supervision et de contrôle des projets exécutés et de l’argent investi et, pour finir, l’absence d’un plan de construction de logements et d’urbanisation des sols comptant sur

des objectifs bien définis et des règlements clairs pour les projets à court, moyen et long terme.

Malgré ce qui précède et bien qu’il ait récidivé dans des politiques qui ont montré leurs déficiences, Hugo Chávez a annoncé son intention de faire bâtir 2 millions de logements en 6 ans¹².

Progrès en matière d’éducation

D’après l’évaluation internationale effectuée par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco), le Venezuela est passé du 64^e au 59^e rang¹³, avec un Indice du développement de l’éducation pour tous (IDE) de 0,956 alors qu’il était de 0,910 en 1999¹⁴.

La qualité de l’éducation reste un défi que personne ne relève. Le principal problème est l’absence d’un système national d’évaluation des apprentissages, ce qui fait qu’il n’existe pas de paramètres de comparaison pour procéder aux améliorations. En 2010, qui plus est, 44 % des enseignants n’étaient pas titulaires mais des contractuels ou des remplaçants¹⁵. Cette situation s’aggrave dans les états les moins favorisés de l’intérieur du pays, tel que l’État d’Amazonas, où la moitié de l’effectif enseignant ne possède aucun diplôme pour exercer cette profession.

Criminalisation de la contestation sociale

Parallèlement à l’augmentation des conflits sociaux dérivés de l’absence de réponse aux revendications du peuple, le Gouvernement a instauré comme politique d’État la criminalisation des manifestants. Ce modèle est passé par les phases suivantes : la fermeture des filières institutionnelles de négociation, la réalisation de campagnes de démolissage contre les manifestants et les leaders sociaux, la répression et la judiciarisation des personnes mobilisées et, finalement, l’incitation aux accusations sans preuves à l’appui. En 2010, 135 manifestations ont été réprimées par les forces de police et de l’armée, elles se sont soldées par 438 personnes détenues et 386 blessés¹⁶. Cependant, les situations les plus inquiétantes concernent l’ouverture d’actions judiciaires contre les manifestants. PROVEA a comptabilisé plus de 2400 personnes condamnées à se présenter périodiquement devant le juge, dont 125 syndicalistes et 1200 paysans. Cette judiciarisation est devenue possible grâce à la création d’une série de règlements pénalisant la contestation sociale dans le pays : l’article 357 de la réforme du Code pénal ; les articles 47 et 56 de la Loi organique visant la sécurité de la nation ; les articles 139 et 141 de la Loi pour la défense des personnes à l’accès des biens et des services et, enfin, les articles 24 et 25 de la Loi spéciale pour la défense

populaire contre la séquestration, le boycott et toute autre conduite qui affecte la consommation d’aliments ou de produits soumis au contrôle des prix.

Ces réglementations pénalisent une des stratégies historiques du mouvement populaire vénézuélien destinée à faire valoir ses droits : le blocage des rues. De plus, elles établissent différents « périmètres de sécurité » où toute perturbation de l’ordre public est interdite. Le symbole de la judiciarisation des leaders sociaux a été le syndicaliste Rubén González qui a été privé de liberté – de septembre 2009 à mars 2011 – après avoir soutenu une grève menée au sein de l’entreprise nationale Ferrominera de l’État de Bolívar pour faire entendre une série de demandes et de revendications concernant les conditions de travail. Le 28 février dernier, González a été condamné à 7 ans et 6 mois de prison, accusé de conspiration, incitation à commettre un délit, violation du périmètre de sécurité et atteinte à la liberté de travail. Suite à une vaste mobilisation de rejet, organisée depuis différents secteurs, la Cour suprême de Justice annule la sentence cinq jours plus tard et ordonne l’ouverture d’un nouveau procès qui se déroule dans la ville de Caracas, offrant au syndicaliste l’avantage d’être jugé en liberté¹⁷.

Affaiblissement de la démocratie

En décembre 2010 une loi a été votée conférant au président des facultés extraordinaires pour une période de 18 mois. De même, 24 lois ont été promulguées, venant confirmer la tendance dénoncée par les organisations des Droits de l’Homme au sujet de l’imposition non démocratique du projet nommé « Socialisme du XXI^e siècle ». Les coalitions « Foro por la Vida y Sinergia » ont assuré que ces initiatives « portent gravement atteinte à l’existence de l’État de Droit et la pleine vigueur des Droits de l’Homme dans la République bolivarienne du Venezuela »¹⁸. Dans ce paquet législatif, qui dans la pratique est en train de glisser vers une Constitution autre que celle que les Vénézuéliens avaient approuvée en 1999, se trouvent des règlements qui entravent le droit d’association et déclarent illégale la réception de fonds de la part de la coopération internationale.

Le 22 décembre 2010 la Loi sur la Souveraineté politique et l’auto-détermination nationale¹⁹ a été votée de façon expéditive, interdisant explicitement la réception de fonds en provenance de l’étranger pour des organisations « ayant des fins politiques ». Sur les trois activités qui selon la loi définissent une initiative de nature politique, deux sont liées aux façons d’agir qui définissent pratiquement toutes les initiatives populaires et sociales du pays, puisqu’elles incluent dans leur description le fait de promouvoir la participation des citoyens dans des espaces publics et d’exercer un contrôle sur les décisions de la vie politique. D’autre part, un deuxième règlement, la Loi sur la Coopération internationale – qui centralise au sein du Gouvernement les ressources destinées aux ONG – a été ajoutée aux prérogatives du président de la République. ■

9 Montants calculés sur la base du change officiel de 4.3 bolivars pour un dollar

10 La CI@se.info, “Chávez admite cierre de módulos de Barrio Adentro y declara en emergencia la salud”, (20 septembre 2009).

11 Dernier chiffre officiel connu du ministère du Logement et de l’habitat, année 2007

12 Disponible sur <www.correodelorinoco.gob.ve/nacionales/inicia-alo-presidente-numero-370-estado-vargas/>.

13 Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores, “Venezuela es la nación que más ha disminuido la desigualdad social y económica en América Latina y el Caribe”, (15 octobre 2010).

14 Abrebrecha.com, “UNESCO: Venezuela a punto de lograr metas educativas”, (13 avril 2010).

15 Provea, *Informe Anual 2010 Derechos Humanos en Venezuela*, <www.derechos.org/provea/web/?page_id=9235>.

16 Provea et Espacio Público, *Informe de Protestas en Venezuela año 2010 (Rapport sur les contestations au Venezuela 2010)*, <www.derechos.org/provea/web/?p=11272>.

17 <www.derechos.org/ve/?s=rub%3%A9n+gonzalez&x=0&y=0>.

18 Foro por la Vida y Sinergia, *Ley habilitante coloca en serio riesgo los Derechos Humanos*, <www.derechos.org/ve/provea/web/?p=9494>.

19 <www.minamb.gob.ve/files/leyes-2011/No6013ledespan.pdf>.